



## LEÇON

**Années scolaire :** 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire

**Auteur :** HabiloMédias

**Durée :** 2-3 heures

# Introduction à la cyberintimidation — Monde virtuel et monde physique



Cette leçon fait partie de *Utiliser, comprendre et créer : Un cadre de littératie numérique pour les écoles canadiennes* : <http://habilomedias.ca/ressources-p%C3%A9dagogiques/cadre-de-litt%C3%A9ratie-num%C3%A9rique>.

## Aperçu

---

Dans cette leçon, les élèves explorent les signaux verbaux et visuels sur lesquels nous comptons pour comprendre comment d'autres personnes se sentent. Puis, ils tiennent compte des différences entre les communications en ligne et hors ligne et discutent de la façon dont ces différences pourraient compliquer leur compréhension des impacts de nos mots et gestes sur les autres en ligne. Les élèves cernent ensuite des stratégies pour atténuer ces aspects de la communication en ligne et les appliquent pour créer un produit médiatique dans lequel elles sont utilisées efficacement.

## Résultats d'apprentissage

---

Les élèves démontreront :

- une compréhension de la façon dont la communication en ligne diffère de la conversation en face à face;
- une connaissance de la façon dont les attributs distincts de la communication en ligne peuvent contribuer aux comportements inappropriés et intimidants;
- une reconnaissance des comportements intimidants en ligne;
- une compréhension du rôle crucial joué par les témoins, y compris eux-mêmes, consistant à alimenter ou à mettre un frein aux comportements intimidants, autant en ligne que hors ligne;
- une connaissance de l'impact de la cyberintimidation des personnes ciblées;
- une connaissance des mesures appropriées à prendre lorsque la cyberintimidation se produit;
- une connaissance des règles d'une bonne citoyenneté numérique.

## Préparation et matériel

---

- Lire le document *La cyberintimidation : une introduction destinée aux enseignants – Document d'accompagnement*



- Lire le document *Conseils pour éviter les conflits en ligne*
- Distribuer aux parents ou aux gardiens (par courriel ou en main propre par l'intermédiaire des élèves) le document *Le guide de la cyberintimidation à l'intention des parents*
- Distribuer aux élèves le document *Quoi faire si quelqu'un est méchant avec toi en ligne*
- Photocopier le document *Revenir en arrière*

## Procédure

---

### Une question de perspective

Dites aux élèves que vous allez jouer à un jeu d'improvisation appelé « Le restaurant ». Choisissez deux élèves pour jouer le premier tour. Un élève est le serveur, lequel doit tenter de « servir » un repas à l'autre élève, le client. Ne dites rien de plus à propos du jeu à la classe ou au serveur. Dites au client, discrètement, l'élément qui sera « déclencheur » : un mot commun ou une action qui le fera réagir avec une émotion particulière (colère, tristesse, peur, etc.) si le serveur le dit ou le fait. Voici quelques suggestions.

- Dire le mot « restaurant »
- Le regarder directement dans les yeux
- Le toucher ou couvrir son ombre
- Faire un signe de la tête
- Dire un chiffre
- Dire une couleur
- Dire une phrase avec un nombre pair de mots

Le rôle du serveur est de jouer la scène pendant un certain temps sans déclencher la réaction du client trois fois. À la troisième réaction, le jeu est terminé. (Nous suggérons deux ou trois minutes. Le jeu peut être plus court si les élèves ont peu d'expérience des jeux dramatiques ou plus long s'ils ont déjà joué).

Une fois que la scène a été jouée, demandez au serveur comment il s'est senti pendant le jeu (probablement déconcerté et frustré). Demandez-lui ou demandez au groupe s'il a compris la « règle cachée » du jeu, et si personne ne l'a trouvée, expliquez-la aux élèves.

Demandez maintenant à deux autres élèves de jouer le jeu. Lorsque le jeu est terminé, demandez au serveur et au client comment ils se sont sentis. Surtout, demandez au serveur ce qu'il a fait pour tenter de devenir le déclencheur. Le ton de voix, l'expression faciale ou le langage corporel du client a-t-il changé juste avant que le serveur dise ou fasse le déclencheur? (Même si le client ne ressentait pas vraiment l'émotion causée par le déclencheur, il aura réagi en anticipant ce qui allait se produire).

Maintenant, demandez à une troisième paire d'élèves de jouer le jeu, cette fois-ci en ajoutant une règle : les élèves du public peuvent tenter d'aider le serveur en mentionnant ce qu'ils croient être le déclencheur ou en suggérant une façon de l'éviter. (Pour éviter que les élèves parlent tous en même temps, vous ou le client pouvez désigner un élève qui lève



sa main). Après cette ronde, demandez au groupe ce qu'il a fait pour tenter de deviner le déclencheur du client. Encore une fois, dites que nous comptons sur certains indices (ton, expression faciale, langage corporel) pour comprendre comment se sent une autre personne, et particulièrement pour savoir si nous l'avons contrariée. Demandez aux élèves de vous donner des exemples d'indices qui vous indiquent si cette personne est triste ou contrariée, notamment :

- une voix tremblotante;
- un air renfrogné;
- un air « crispé » (elle tente de contrôler l'expression);
- retenir son souffle;
- joues rouges;
- détourner le regard;
- position défensive (dos arrondi).

### Les interactions en ligne

Écrivez ou projetez la déclaration suivante d'une jeune adolescente (tirée du sondage de HabiloMédias intitulé *Jeunes Canadiens dans un monde branché, phase III : Discuter de la vie en ligne entre parents et jeunes* réalisé en 2012) sur le tableau.

*« Je crois qu'il est plus facile de dire des méchancetés en ligne parce que tu n'es pas face à face avec l'autre personne et que tu te caches derrière un écran. »*

Posez les questions suivantes aux élèves.

- Es-tu d'accord avec cette déclaration? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Lorsque quelqu'un te dit quelque chose qui te blesse, dans quelle mesure serait-ce différent si une telle situation se produisait hors ligne? (*Si tu connais cette personne hors ligne, tu pourrais être plus susceptible de lui donner le bénéfice du doute si elle dit ou fait quelque chose qui te contrarie. Les personnes que tu ne connais qu'en ligne peuvent sembler être « moins réelles » et plus comme des personnages de jeux vidéo. Aussi, si tu ne sais pas si cette personne a voulu te blesser ou non, tu peux lui parler en personne plutôt qu'en ligne*).
- T'es-tu déjà demandé si ce que quelqu'un avait dit ou fait en ligne visait à te blesser ou non?
- Dans l'affirmative, qu'as-tu fait? (*Plus du tiers des élèves canadiens disent qu'ils réagiraient à des comportements méchants en ligne en parlant avec la personne hors ligne*).
- As-tu déjà dit quelque chose par accident qui a offensé quelqu'un en ligne? As-tu fait un commentaire se voulant drôle qui s'est retourné contre toi?

Au tableau, tracez deux colonnes et écrivez les en-têtes HORS LIGNE et EN LIGNE. Demandez aux élèves de comparer une conversation en ligne (par un jeu vidéo, un réseau social, des textos ou de la messagerie instantanée) à une conversation face à face. Les colonnes doivent comprendre les éléments suivants :



## HORS LIGNE

Peut voir l'autre personne

Peut entendre le ton de sa voix

L'autre peut vous voir

L'autre peut vous entendre

Ce que vous dites disparaît (sauf en mémoire)

Seules les personnes présentes vous entendent

Peut voir la réaction des autres à ce que vous dites

## EN LIGNE

Ne peut pas voir l'autre personne

Ne peut pas l'entendre

L'autre ne peut pas vous voir

L'autre ne peut pas vous entendre

Tout ce que vous dites peut être relu par la suite

Les gens peuvent lire ce que vous dites

Ne peut pas voir la réaction des autres à ce que vous dites

**Stratégies pour une meilleure interaction en ligne**

Dites aux élèves que plus de la moitié des élèves canadiens qui ont été méchants en ligne disent qu'ils l'ont fait seulement pour blaguer. Demandez aux élèves comment les aspects de la communication en ligne ci-dessus peuvent faire en sorte qu'il est difficile de déterminer si quelqu'un fait seulement une blague ou si une blague est allée trop loin et a réellement blessé quelqu'un. Peuvent-ils penser à un moment (en ligne ou hors ligne) lorsque quelqu'un leur a dit ou fait quelque chose qui les a blessés plus que prévu? (*Cette dernière question se veut être une réflexion personnelle. Ne demandez pas aux élèves de répondre à moins qu'ils se portent volontaires pour le faire.*)

Divisez la classe en petits groupes et demandez aux élèves de réfléchir à ces aspects de la communication utilisant la technologie numérique comme Internet, et de faire ensuite une liste des stratégies pour traiter du côté négatif de la communication en ligne. Surtout, assurez-vous qu'ils tiennent compte des questions suivantes :

- Comment peux-tu réduire les chances de blesser quelqu'un en ligne?
- Comment peux-tu déterminer si tu as blessé quelqu'un sans le vouloir?
- Comment peux-tu améliorer la situation si tu as blessé quelqu'un sans le vouloir?
- Comment devrais-tu réagir si quelqu'un te blesse en ligne?

Demandez aux groupes de partager leurs stratégies avec la classe et dressez une « liste maîtresse » au tableau. Demandez-leur maintenant s'ils croient que les gens sont plus ou moins susceptibles d'intervenir s'ils sont **témoins** d'un cas d'intimidation en ligne ou hors ligne. Quelles sont certaines des façons dont les aspects de la communication en ligne ci-dessus pourraient compliquer une intervention contre l'intimidation, ou vous permettre de ne rien faire ou même de participer? Assurez-vous que les points suivants sont soulevés.

- Parce qu'on ne voit ou n'entend pas les gens, il peut être difficile de déterminer si une situation est sérieuse, surtout dans des environnements comme des jeux où une certaine quantité « d'échanges verbaux » est normale : plus de la moitié de tous les élèves canadiens ne s'élèvent pas contre le racisme ou le sexisme en ligne parce qu'ils se disent que « les gens ne font que blaguer ».
- Parce que les gens ne peuvent pas nous voir, il est facile de prétendre que nous ne voyons pas ce qui se passe et de laisser aller la situation.



- Parce que les communications en ligne peuvent être enregistrées et partagées, nous ne savons pas qui ni combien de personnes verront ce que nous faisons alors une intervention peut sembler plus risquée.
- Parce que nous ne pouvons pas voir toutes les autres personnes qui en sont témoins, nous ne savons pas s'ils ressentent la même chose que nous à propos de la situation. Si personne ne fait rien, la situation peut alors nous sembler peu sérieuse.

### Évaluation : Revenir en arrière

Distribuez le document *Revenir en arrière*. Demandez aux élèves de créer (individuellement ou en groupes) une vidéo, une histoire, une bande dessinée, un sketch, etc., dans lequel une personne en blesse une autre sans le vouloir (ou la blesse plus qu'elle ne l'a voulu) puis de « revenir en arrière » pour voir comment le personnage principal ou un témoin peut améliorer la situation (le personnage principal fait toujours la même erreur, mais maintenant le personnage principal ou un témoin peut corriger la situation).

### Réflexion : Jamais je ne dirai ou ferai/Toujours je dirai ou ferai

Demandez aux élèves de créer deux listes sur ce qu'ils diront et feront en ligne pour éviter de blesser quelqu'un, une portant le titre « Jamais je ne dirai ou ferai » et l'autre intitulée « Toujours je dirai ou ferai ». Dites aux élèves que personne d'autre qu'eux ne verra ces listes. Elles serviront de repère plus tard lorsqu'ils ne sauront pas ce qu'est la bonne chose à faire.



## La cyberintimidation : une introduction destinée aux enseignants

---

### Qu'est-ce que la cyberintimidation?

Pour la plupart des jeunes, Internet c'est avant tout un lieu où développer des relations et si la majorité des interactions sociales sont positives, un nombre croissant de jeunes se servent de la technologie pour intimider et harceler les autres – un phénomène qui a pour nom « cyberintimidation ».

Le terme « cyberintimidation » n'est peut-être pas très juste. La définition traditionnelle de l'intimidation implique une inégalité de pouvoir ou de force entre l'intimidateur et la victime; or, plusieurs des actes que les adultes qualifient de cyberintimidation se produisent entre des personnes ayant plus ou moins le même statut. De plus, en matière de cyberintimidation, il est parfois difficile de distinguer clairement entre la cible et l'intimidateur. Enfin, une bonne partie des comportements abusifs observés dans les relations hors ligne peuvent aussi se produire dans l'espace virtuel et la technologie numérique peut même encourager ces comportements.

### Est-elle fréquente?

Une minorité significative d'élèves sont assez souvent victimes à la fois de méchanceté et de menaces en ligne : un peu plus du tiers déclarent que quelqu'un leur a dit quelque chose de méchant ou de cruel et un peu moins du tiers affirment que quelqu'un les a menacés en ligne en disant quelque chose comme « Je vais te planter » ou « Tu vas en baver ».<sup>1</sup>

### Rôles

Les personnes touchées par la cyberintimidation sont généralement considérées comme des auteurs, des victimes et des témoins. Mais la méchanceté est assez souvent réciproque. Il existe un important chevauchement entre les élèves qui sont méchants en ligne et ceux qui sont victimes de méchanceté<sup>2</sup>. De plus, il n'est pas inhabituel pour les deux parties d'un scénario de cyberintimidation de se considérer comme les victimes.

Une des difficultés qui se pose dans la lutte contre la cyberintimidation est que ce terme a peu de sens pour les jeunes. Pour les jeunes, ce que les adultes qualifient de cyberintimidation, c'est « se disputer », « commencer quelque chose » ou « faire un drame ».<sup>3</sup> Il s'agit souvent d'activités considérées comme des formes de cyberintimidation, telles que faire circuler des rumeurs ou exclure des camarades de son cercle social. Les garçons qualifient souvent ce qu'ils font en ligne – se faire passer pour une autre personne ou afficher des vidéos embarrassantes – de blagues et non d'intimidation.<sup>4</sup>

Il ne fait guère de doute que la cyberintimidation peut être traumatisante : un tiers des élèves qui ont été intimidés en ligne ont signalé des symptômes de dépression, un chiffre qui s'élève à près de la moitié pour ceux qui ont subi de

---

1 Steeves, Valerie. (2014) *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : La cyberintimidation : Agir sur la méchanceté, la cruauté et les menaces en ligne*. Ottawa : HabiloMédias.

2 Ibid.

3 Marwich, Dre Alice, et Dre Danah Boyd. *The Drama! Teen Conflict, Gossip, and Bullying in Networked Publics*.

4 Ibid.



l'intimidation autant en ligne que hors ligne<sup>5</sup>. Malheureusement, les jeunes sous-estiment généralement la mesure dans laquelle la cyberintimidation peut être dommageable. Des chercheurs de l'Université de la Colombie-Britannique ont découvert que bien que les jeunes croient que la plupart des comportements négatifs se produisant en ligne sont une blague, les élèves doivent être informés que cette « blague » peut avoir de graves répercussions<sup>6</sup>. La recherche de HabiloMédias intitulée *Jeunes Canadiens dans un monde branché* indique que la raison la plus commune donnée pour la méchanceté en ligne est « Je ne faisais que plaisanter », suivi de « La personne avait déjà dit quelque chose de méchant et de cruel à mon sujet » et de « La personne avait déjà dit quelque chose de méchant et de cruel au sujet de mon ami »<sup>7</sup>.

L'une des raisons voulant que la cyberintimidation soit plus dommageable que l'intimidation hors ligne est la présence potentielle de témoins ou de collaborateurs innombrables ou invisibles à la cyberintimidation, créant ainsi une situation dans laquelle les victimes ne sont pas certaines de qui sait quoi et de qui avoir peur. La technologie sert également à atteindre ces jeunes, leur permettant de harceler leurs victimes partout et en tout temps. Alors que ces situations devraient être signalées, il peut être difficile pour les jeunes de se manifester : comment peut-on signaler une attaque qui ne laisse pas de traces physiques? Les conséquences du signalement d'un cas de cyberintimidation seront-elles pires que l'intimidation elle-même? Les adultes veulent aider, mais bon nombre d'entre eux se sentent mal outillés pour traiter de l'intimidation dans un monde numérique.

Les recherches ont montré que les témoins d'intimidation peuvent être tout aussi importants que les cibles ou les auteurs<sup>8</sup>. Les témoins influencent la façon dont un incident se déroule et peuvent également subir des effets négatifs, lesquels sont semblables ou même pires que ceux que subit la victime<sup>9</sup>. La recherche *Jeunes Canadiens dans un monde branché* de HabiloMédias sur la cyberintimidation a révélé de bonnes et de mauvaises nouvelles sur la question. De nombreux jeunes témoins d'intimidation agissent, ce qui est une bonne nouvelle. Soixante-cinq pour cent des 5 436 élèves canadiens de la 4<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année que nous avons interrogés ont dit qu'ils avaient fait quelque chose pour aider une victime de méchanceté en ligne<sup>10</sup>.

Il ne fait aucun doute que les témoins puissent faire plus de mal que de bien, que ce soit en intimidant directement eux-mêmes, en encourageant l'auteur ou même en revictimisant la cible en partageant un message ou une vidéo intimidant. Il est également reconnu qu'en défendant une victime, les témoins *peuvent* faire une différence énorme et positive, mais pas dans toutes les situations. Il existe autant de cas où une intervention peut faire plus de mal que de bien à la victime, au témoin, ou aux deux, et les gens ont de nombreuses raisons valides de ne pas vouloir intervenir :

- **Peur d'être une victime.** Dire que tous les témoins devraient confronter l'auteur d'un geste d'intimidation n'est pas différent de suggérer que tous les témoins d'une agression devraient tenter d'y mettre un frein. En défendant une victime, surtout si vous êtes son *seul* défenseur, vous pouvez facilement devenir une victime, sans que votre action n'ait nécessairement un effet positif sur la situation.

5 Kessel Schneider, Shari, Lydia O'Donnell, Ann Stueve, et Robert W. S. Coulter « Cyberbullying, School Bullying, and Psychological Distress: A Regional Census of High School Students, » *American Journal of Public Health* (janvier 2012) 102:1, 171-177.

6 Bellett, Gerry. « Cyberbullying needs its own treatment strategies. » *The Vancouver Sun*, 13 avril 2012.

7 Steeves, Valerie. *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : La cyberintimidation : Agir sur la méchanceté, la cruauté et les menaces en ligne*. Ottawa : HabiloMédias.

8 Hawkins, D., Pepler, D. et Craig, W. (2001). Naturalistic observations of peer interventions in bullying. *Social Development*, 10, 512-527.

9 Rivers et al. Observing bullying at school: The mental health implications of witness status. *School Psychology Quarterly*, 24 (4): 211.

10 Steeves, Valerie. (2014) *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : La cyberintimidation : Agir sur la méchanceté, la cruauté et les menaces en ligne*. Ottawa : HabiloMédias.



- *Peur de perdre son statut social.* Même si une intervention ou un signalement ne fait pas du témoin une cible, la situation peut tout de même avoir des effets à long terme sur le statut social d'une jeune personne, soit en étant associée à la victime (les jeunes qui sont marginalisés parce qu'ils sont pauvres,<sup>11</sup> ont une déficience,<sup>12</sup> sont membres d'une minorité visible,<sup>13</sup> ou font partie de la communauté LGBT<sup>14</sup> sont beaucoup plus susceptibles d'être des victimes) ou en étant vue comme un « mouchard », les deux situations pouvant facilement faire des jeunes une cible d'intimidation.

*Peur d'aggraver la situation.* Les victimes et les témoins d'intimidation ont souvent peur que la situation s'aggrave en tenant tête à l'auteur ou en signalant l'intimidation à un parent ou à un enseignant. De nombreux jeunes ayant participé aux groupes de discussion pour l'étude *Jeunes Canadiens* en 2012<sup>15</sup> ont dit qu'ils hésitaient à signaler des cas d'intimidation aux enseignants parce qu'ils estiment que la situation s'envenimera, surtout dans les écoles où les enseignants sont tenus d'intervenir d'une certaine façon pour répondre aux plaintes en raison des politiques de « tolérance zéro » adoptées. Cette réticence est présente dans le sondage national *Jeunes Canadiens*, lequel démontre que les jeunes sont extrêmement hésitants à demander de l'aide aux enseignants, même si ces derniers sont une grande source d'information pour eux. Selon les conclusions de nos groupes de discussion, il est probable que les élèves aient peur de perdre le contrôle de la situation en impliquant les enseignants.<sup>16</sup>

Le principe voulant que les témoins ne causent pas de tort est un bon principe de base. En plus de ne pas participer à l'intimidation, les jeunes devraient être encouragés à penser de façon *éthique* à leurs responsabilités comme témoins. Plutôt que de suivre automatiquement une seule et même règle, les jeunes qui sont témoins de cyberintimidation devraient réfléchir aux conséquences possibles des différentes façons dont ils pourront réagir. Plutôt que de dire aux jeunes de signaler tous les cas d'intimidation dont ils sont témoins et d'intervenir chaque fois, nous pouvons leur apprendre à être des participants *actifs* de la situation, et à envisager différentes approches pour différentes situations, notamment :

- *documenter* le cas d'intimidation et, si cela semble faire plus de bien que de mal, le signaler;
- *réconforter* la victime et *offrir de l'aide* en privé (y compris de l'aide pour signaler le cas d'intimidation aux autorités : les victimes d'intimidation sont souvent réticentes à le signaler à des adultes)<sup>17</sup>;
- *assurer une médiation* entre la victime et l'auteur;
- *confronter* l'auteur, soit en privé ou en public. Si l'auteur est un ami, les jeunes peuvent montrer qu'ils désapprouvent son comportement en n'embarquant pas dans son jeu<sup>18</sup>.

11 Cross, E.J., R. Piggin, J. Vonkaenal-Platt et T. Douglas. (2012). *Virtual Violence II: Progress and Challenges in the Fight against Cyberbullying*. London: Beatbullying.

12 Livingstone, S., Haddon, L., Görzig, A., Ólafsson, K., ainsi que des membres du EU Kids Online Network (2011) 'EU Kids Online Final Report'.

13 Cross, E.J., R. Piggin, J. Vonkaenal-Platt et T. Douglas. (2012). *Virtual Violence II: Progress and Challenges in the Fight against Cyberbullying*. London: Beatbullying.

14 Hinduja, S., et Patchin, J. (2011) 'Cyberbullying Research Summary Factsheet: Bullying, Cyberbullying and Sexual Orientation'.

15 Dinham, Peter. "Kids Reluctant to Speak Up About Bullying, Bad Experiences." iTWire, 2 juin 2014.

16 Patchin, Justin W. "Empower Bystanders to Improve School Climate." En ligne : <<http://cyberbullying.us/empower-bystanders-to-improve-school-climate/>>. Affiché le 18 juillet 2014.

17 Steeves, Valerie. (2012) *Jeunes Canadiens dans un monde branché phase III : Discuter de la vie en ligne entre parents et jeunes*. Ottawa : HabiloMédias.

18 Ibid.





## Méthodes de cyberintimidation

Les jeunes ont plusieurs façons d'intimider les autres en ligne. Soixante-dix-huit pour cent des élèves qui affirment avoir fait quelque chose de méchant ou de cruel en ligne disent avoir insulté quelqu'un (18 % de l'échantillon total). Le nombre d'élèves qui se dénoncent eux-mêmes est nettement inférieur en ce qui concerne les autres comportements problématiques. Environ 6 pour cent de l'ensemble des élèves déclarent avoir harcelé quelqu'un dans un jeu en ligne, 5 pour cent ont répandu des rumeurs et 4 pour cent ont publié ou partagé une photo ou une vidéo embarrassante de quelqu'un. Trois pour cent affirment s'être moqués de la race, de la religion ou de l'origine ethnique de quelqu'un et deux pour cent se sont moqués de l'orientation sexuelle de quelqu'un. Un pour cent déclarent avoir harcelé quelqu'un sexuellement (en disant ou en faisant quelque chose de sexuel quand la personne ne voulait pas qu'ils le fassent).<sup>19</sup>

## La cyberintimidation et la loi

Les jeunes devraient savoir que de nombreuses formes de cyberintimidation sont considérées comme des actes criminels. En vertu du Code criminel du Canada, il est criminel de communiquer à répétition avec une personne si cette communication lui cause de la peur pour sa propre sécurité ou la sécurité des autres. C'est également un crime de publier un « libelle diffamatoire », c'est-à-dire écrire quelque chose qui vise à insulter une personne ou qui est susceptible de miner la réputation d'une personne en l'exposant à la haine, au mépris ou au ridicule.

Un cyberintimidateur peut également enfreindre la *Loi canadienne sur les droits de la personne* s'il répand de la haine ou de la discrimination en fonction de la race, de la nationalité, de l'origine ethnique, de la couleur, de la religion, de l'âge, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'état matrimonial, de la situation familiale ou d'un handicap.

Une explication poussée des lois fédérales et provinciales relatives à la cyberintimidation est présentée sur le site <http://habilomedias.ca/litt%C3%A9rature-num%C3%A9rique-et-%C3%A9ducation-aux-m%C3%A9dias/enjeux-num%C3%A9riques/cyberintimidation/la-cyberintimidation-et-la-loi>.

## Le rôle de l'école

Près des deux tiers des élèves disent que leur école dispose d'une règle relativement à la cyberintimidation. De ce nombre, les trois quarts disent que les règles sont « souvent » ou « parfois » utiles, ce qui ne semble toutefois pas se traduire par des effets réels sur le comportement des élèves. Contrairement aux règles à la maison, il n'existe presque aucune corrélation entre la présence de règles à l'école et le fait qu'un élève ait ou non été l'auteur ou la victime de méchancetés ou de menaces en ligne. Peut-être pour cette raison, les élèves qui ont personnellement été victimes de menaces ou de méchancetés en ligne sont beaucoup moins susceptibles de dire que les règles à l'école sont utiles<sup>20</sup>.

Les écoles ont commencé à être plus proactives dans leur confrontation de l'intimidation, mais trop souvent, ces efforts correspondent à des stéréotypes, soulignent des scénarios irréalistes les plus défavorables, et sont présentés comme des interventions uniques. Les jeunes participants aux groupes de discussion du sondage *Jeunes Canadiens dans un monde branché* de HabiloMédias ont répété qu'ils avaient fait l'expérience de programmes anti-cyberintimidation

19 Steeves, Valerie. (2014) *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : La cyberintimidation : Agir sur la méchanceté, la cruauté et les menaces en ligne*. Ottawa : HabiloMédias.

20 Ibid.



(habituellement des assemblées uniques) qui non seulement n'ont pas généré d'intérêt pour eux, mais leur ont fait prendre la situation encore moins au sérieux. Ils étaient également souvent réticents à signaler des cas d'intimidation parce qu'ils estimaient que les enseignants étaient plus susceptibles d'aggraver la situation plus que nécessaire, possiblement en raison des politiques de tolérance zéro auxquelles ils sont liés<sup>21</sup>.

Cependant, les programmes d'intervention efficaces ont un certain nombre de caractéristiques en commun : ils incluent l'école dans son ensemble, ils offrent du soutien autant pour les victimes que les auteurs après un incident, et ils fonctionnent à différents niveaux (en classe, à l'école, ainsi qu'en lien avec les parents et la communauté)<sup>22</sup>. Les approches uniformisées et de tolérance zéro du traitement des conflits en ligne sont non seulement peu efficaces, mais elles peuvent être dommageables puisqu'elles empêchent les élèves de se tourner vers ce qui devrait être leur principale source d'aide et de soutien. Plutôt que de se concentrer sur la punition et la criminalisation, nous devons favoriser l'empathie des jeunes, leur apprendre à éviter les « pièges de l'empathie » des communications numériques, leur fournir des outils efficaces pour gérer leurs émotions et composer avec les conflits en ligne, et les sensibiliser au pouvoir qu'ont les parents d'enseigner aux enfants à se traiter avec respect.

Afin de combattre la cyberintimidation efficacement, nous devons faire un effort pour changer la culture dans laquelle elle se produit. Autant à l'école qu'à la maison, nous pouvons aider les enfants à comprendre que ce qui peut sembler « seulement une blague » peut avoir un important effet sur quelqu'un d'autre. Il est également important d'enseigner aux enfants que la cyberintimidation pourrait être moins courante qu'ils ne le pensent : les jeunes surestiment souvent la fréquence de l'intimidation, même si la plupart signalent que leurs propres expériences ont été positives<sup>23</sup>. Ce fait est important puisque les recherches indiquent que lorsque les jeunes croient qu'un comportement intimidant est la norme, ils sont plus susceptibles d'adopter et de tolérer ce comportement, et que lorsque les jeunes sont informés de la rareté des cas d'intimidation, les taux d'intimidation chutent<sup>24</sup>.

---

21 Steeves, Valerie. (2012) *Jeunes Canadiens dans un monde branché phase III : Discuter de la vie en ligne entre parents et jeunes*. Ottawa : HabiloMédias.

22 Craig, Wendy. Discours prononcé devant le Comité sénatorial permanent des droits de la personne, 12 décembre 2011.

23 *Teens, Kindness and Cruelty on Social Network Sites*. Pew Research Institute, 9 novembre 2011.

24 Craig, David W. et H. Wesley Perkins, *Assessing Bullying in New Jersey Secondary Schools: Applying the Social Norms Model to Adolescent Violence*, présenté à la 2008 National Conference on the Social Norms Approach, 22 juillet 2008.



## Conseils pour éviter les conflits en ligne

---

Au cours des activités de cette leçon, les élèves développeront des stratégies pour minimiser les risques de conflit en ligne causés par l'incapacité de voir ou d'entendre les gens avec qui nous interagissons en ligne.

Voici quelques conseils pour aider les jeunes à éviter les conflits en ligne.

Il faut se rappeler que les gens à qui nous parlons et avec qui nous jouons en ligne sont de vraies personnes. Même si tu ne les connais pas hors ligne, essaye d'imaginer une personne assise près de toi avant de dire ou de taper quoi que ce soit.

- Ne réponds pas tout de suite. Lorsque quelque chose te contrarie, prends le temps de faire disparaître ta colère ou ta peur.
- Si tu le peux, discute avec elle en personne plutôt qu'en ligne. Rappelle-toi que les autres ne peuvent pas savoir comment *tu* te sens non plus alors il est facile d'envenimer la situation.
- Parle à tes amis et à ta famille de tes sentiments. Les enfants disent que d'avoir une oreille attentive est la façon la plus efficace de composer avec les conflits en ligne.
- Ne demande pas à tes amis de te soutenir. Les recherches indiquent que d'entendre le même message à maintes reprises (même de la part de tes amis qui prennent ton parti dans une chicane) peut intensifier les sentiments de colère. La situation dramatique peut également empirer et devenir un conflit encore plus important.
- Garde un œil sur la façon dont *tu* te sens! Il est difficile de prendre de bonnes décisions quand tu es fâché, que tu as peur ou que tu es embarrassé. Si ton cœur bat vite ou que tu te sens tendu, il est temps de fermer l'ordinateur pendant quelque temps.



## Le guide de la cyberintimidation à l'intention des parents

---

Pour la plupart des jeunes, Internet c'est avant tout un lieu où développer des relations et si la majorité des interactions sociales sont positives, un nombre croissant de jeunes se servent de la technologie pour intimider et harceler les autres – un phénomène qui a pour nom « cyberintimidation ».

Le terme « cyberintimidation » est peut-être un peu trompeur. La définition traditionnelle de l'intimidation implique une inégalité de pouvoir ou de force entre les enfants qui intimident et les enfants qu'ils visent; or, plusieurs des actes que les adultes pourraient considérer comme de la cyberintimidation se produisent entre des jeunes ayant plus ou moins le même statut. Il peut aussi être difficile de déterminer qui intimide qui en matière de cyberintimidation. Enfin, une bonne partie des comportements abusifs observés dans les relations hors ligne peuvent aussi se produire dans l'espace virtuel et la technologie numérique peut même encourager ces comportements.

### Quelle est sa fréquence?

Un peu plus du tiers des élèves canadiens déclarent que quelqu'un leur a dit quelque chose de méchant ou de cruel et un peu moins du tiers affirment que quelqu'un les a menacés en ligne (en disant quelque chose comme « Je vais te planter » ou « Tu vas en baver »). Environ un quart des élèves disent qu'ils ont été méchants envers quelqu'un en ligne.

Les parents ont un rôle important à jouer pour aider leurs enfants et adolescents à apprendre comment répondre à la cyberintimidation. En réalité, les parents sont les principales sources vers lesquelles se tournent les élèves pour obtenir de l'aide dans un cas de méchanceté en ligne.

### Comment savoir si mon enfant est intimidé?

Voici les signes d'une possible intimidation en ligne : peur de se servir d'un ordinateur ou d'aller à l'école, anxiété et détresse, repli sur soi-même, loin des amis et activités habituelles.

### Que dois-je faire si mon enfant est la cible de cyberintimidation?

- Soyez attentifs aux signes de détresse révélateurs d'une possible intimidation : par exemple, aller à l'école à contrecœur ou refuser d'utiliser un ordinateur.
- Écoutez votre enfant et donnez-lui des conseils s'il vous le demande. Posez-lui des questions régulièrement pour vous assurer que les choses vont mieux.
- Signalez les cas d'intimidation à votre fournisseur de service Internet ou cellulaire. La plupart des entreprises ont des politiques d'utilisation acceptable qui définissent clairement les privilèges et les lignes directrices pour les utilisateurs de leurs services, et des mesures peuvent être prises si ces lignes directrices ne sont pas respectées. Les fournisseurs devraient être en mesure de répondre aux cas de cyberintimidation sur leurs réseaux, ou vous aider à trouver le fournisseur de services approprié pour y répondre.
- Rapportez les incidents de harcèlement en ligne et de menaces physiques à la police. Certaines lois canadiennes peuvent s'appliquer à la cyberintimidation. Par exemple, le *Code criminel* considère comme un délit le fait de harceler une personne de manière répétée si on lui donne lieu de craindre pour sa sécurité ou celle de ses proches.



Nous devons également enseigner à nos enfants comment répondre à un intimidateur virtuel. Votre enfant a reçu un document intitulé *Quoi faire si quelqu'un est méchant avec toi en ligne*. Examinez-le ensemble et soulignez les points clés :

- ne pas contre-attaquer;
- conserver les preuves;
- en parler à quelqu'un;
- signaler le cas au site où cela s'est produit ou à la police si tu as peur, s'il est difficile d'aller à l'école ou de faire des activités que tu aimes, si tu es menacé physiquement, ou si quelqu'un te menace de publier quelque chose qui te blesserait ou t'humilierait.

### Comment puis-je prévenir la cyberintimidation?

Nous pouvons minimiser les risques liés à l'utilisation d'Internet en ayant un échange ouvert et continu avec son enfant sur ses activités en ligne, et en établissant avec lui des règles qui évolueront avec son âge.

La recherche de HabiloMédias démontre que d'établir des règles familiales concernant Internet sur des points comme traiter les autres avec respect peut avoir un impact positif sur le comportement de vos enfants en ligne. (Cette fiche-conseil peut vous aider à partir du bon pied : [http://habilomedias.ca/sites/mediasmarts/files/pdfs/tipsheet/Fiche-conseil\\_Entente\\_familiale\\_utilisation\\_Internet.pdf](http://habilomedias.ca/sites/mediasmarts/files/pdfs/tipsheet/Fiche-conseil_Entente_familiale_utilisation_Internet.pdf)). Des études ont montré que le taux d'intimidation baisse lorsque les enfants comprennent qu'un geste est contraire aux règles et qu'ils savent comment signaler ce geste.

Dites à vos enfants de venir vous voir immédiatement s'ils se sentent mal à l'aise ou s'ils sont menacés en ligne. Ne tenez pas pour acquis que vos enfants le feront : seulement 8 p. 100 des jeunes qui ont été victimes d'intimidation en ligne l'ont dit à leurs parents.

Encouragez vos enfants à prendre des mesures lorsqu'ils sont témoins d'un cas d'intimidation, ce qui ne veut pas nécessairement dire de confronter l'intimidateur : ils doivent tenir compte de ce qu'ils peuvent faire pour aider la personne intimidée et ne pas aggraver la situation, notamment :

- *consigner* l'intimidation en prenant des captures d'écran (voir le site <http://www.commentcamarche.net/faq/398-capture-d-ecran> pour des conseils sur la façon de faire) et signaler le cas si cela fera plus de bien que de tort;
- *aider la personne intimidée à se sentir mieux* et offrir de l'aide en privé (y compris de l'aide pour signaler le cas aux autorités : les jeunes qui sont intimidés hésitent souvent à le dire à des adultes);
- *tenter d'aider* autant la personne intimidée que celle qui intimide à se réconcilier;
- *confronter* l'intimidateur, soit en privé ou en public. S'il s'agit d'un ami, la meilleure façon de montrer que tu désapprouves son comportement est de ne pas faire pareil ou de ne pas l'encourager.

Enfin, pour lutter efficacement contre la cyberintimidation, il faut changer la culture dans laquelle elle s'exerce, en aidant d'abord les enfants à comprendre qu'un geste qui, pour eux, est « juste une blague » peut avoir un effet considérable sur une autre personne. Il est également important d'enseigner aux enfants que la cyberintimidation est peut-être moins répandue qu'ils le pensent : les jeunes surestiment souvent jusqu'à quel point l'intimidation est courante, même si la plupart d'entre eux disent que leurs expériences sont positives. Il est important de connaître les



faits puisque les recherches révèlent que lorsque les jeunes croient que l'intimidation est la norme, ils sont plus susceptibles d'adopter et de tolérer ce type de comportement – et que lorsqu'ils sont sensibilisés au fait que l'intimidation est plutôt *inhabituelle*, les taux d'intimidation diminuent <sup>[5]</sup>.

### Que devrais-je éviter de faire si mon enfant est intimidé en ligne?

Un jeune peut trouver difficile de parler du fait qu'il est harcelé en ligne, même à ses parents. Afin de mettre en place un climat de confiance, tentez de ne pas réagir exagérément. N'interdisez pas à votre enfant l'accès à Internet dans l'espoir de supprimer la source du problème : pour votre enfant, cela signifie une mort sociale (sans parler du fait qu'une réaction aussi extrême conduirait votre enfant à ne plus se confier à vous lorsqu'il se sent menacé).

Autres comportements à éviter :

- leur dire de cesser les « commérages » ou le « cafardage »;
- leur dire de régler le problème eux-mêmes;
- leur reprocher d'être une cible;
- minimiser ou ignorer la situation.

### Comment puis-je en savoir plus?

Autant que possible, intéressez-vous à la vie virtuelle de votre enfant : Où va-t-il? Qu'y fait-il? Pourquoi est-ce que cela lui plaît tant? Si vous avez déjà l'habitude de partager vos expériences en ligne, votre jeune viendra naturellement vous voir si l'expérience tourne mal.

Pour mieux connaître le cybermonde de vos enfants, visitez le site Web d'HabiloMédias : <http://habilomedias.ca/litt%C3%A9rature-num%C3%A9rique-et-%C3%A9ducation-aux-m%C3%A9dias/enjeux-num%C3%A9riques/cyberintimidation>.



## Que faire si quelqu'un est méchant envers toi en ligne

---

### Ne riposte pas.

Souvent, l'intimidateur cherche à te faire fâcher. En ripostant, il obtient exactement ce qu'il souhaitait. Parfois, il espère que tu te défendras pour que ce soit **toi** qui se fasse punir!

Souvent, les gens ne se rendent pas compte qu'ils ont blessé tes sentiments en ligne. Si tu n'es pas certain que quelqu'un a été volontairement méchant envers toi, commence par lui parler en personne – de façon à ce que vous puissiez vous voir et vous entendre – et voyez si vous pouvez arranger les choses.

Quand quelque chose te fâche, prends le temps de laisser passer la colère initiale ou de laisser la peur s'estomper. Il est difficile de prendre les bonnes décisions lorsque nous sommes envahis par la colère, la peur ou l'embarras. Si ton cœur s'emballa ou si tu te sens tendu, tu devrais passer hors ligne pendant quelque temps. Il peut parfois être utile de sortir dehors et de faire une activité physique pour t'aider à faire le vide.

### Enregistre les éléments de preuve.

Si quelqu'un est méchant envers toi en ligne, enregistre les preuves. Si tu as reçu quelque chose directement, fais une sauvegarde. Si c'est quelque chose qui peut être effacé (un micromessage, une mise à jour de statut, etc.) fais une capture d'écran ([www.commentcamarche.net/faq/398-capture-d-ecran](http://www.commentcamarche.net/faq/398-capture-d-ecran)).

Si cela se produit plusieurs fois, prends des notes de tout ce qui se passe. Écris autant de détails que tu peux : où et quand c'est arrivé, tout ce que tu sais à propos de la personne qui l'a fait, tout ce que tu as fait (ou que tu n'as pas fait) et comment tu te sentais par rapport à tout cela.

### Parles-en à quelqu'un.

Si quelqu'un est méchant envers toi en ligne, il est bien d'en parler à tes amis ou à une personne de ta famille. Les enfants qui ont été victimes d'intimidation disent que la chose la plus rassurante que les autres ont pu faire pour eux, c'était de leur consacrer du temps et les écouter. Si tu n'as personne à qui parler hors ligne, tu peux contacter Jeunesse, J'écoute (<http://www.jeunessejecoute.ca>) et te confier à un de leurs conseillers spécialement formés.

### Rappelle-toi que ce n'est pas de ta faute.

Il n'y a rien dans ta façon d'agir qui puisse justifier que quelqu'un soit méchant envers toi. Il n'y a rien dans ta personne qui puisse justifier que quelqu'un soit méchant envers toi. **Si quelqu'un est méchant envers toi, c'est son problème, pas le tien.**

Tu devrais **signaler** ce qui se passe :

- si tu as peur;
- si cela fait en sorte que tu ne veux pas aller à l'école ou faire des choses que tu aimes (comme jouer à ton jeu favori, parce que quelqu'un y est méchant envers toi);
- si tu n'arrives pas à penser à autre chose;



- si la personne a dit qu'elle te ferait du mal ou qu'elle publierait quelque chose qui te ferait du tort ou qui t'humilierait.

Tu peux signaler la situation auprès des personnes qui administrent le site où cela s'est produit (utilise les outils de signalement sur Facebook [<https://fr-ca.facebook.com/help/420576171311103/>], YouTube [[https://support.google.com/youtube/topic/2803138?hl=fr&ref\\_topic=2676378](https://support.google.com/youtube/topic/2803138?hl=fr&ref_topic=2676378)] ou Twitter [<https://support.twitter.com/articles/82753-comment-signalier-des-infractions#>]). Voici une liste complète et à jour de moyens de signaler la cyberintimidation sur des sites et des applications populaires [<http://cyberbullying.us/report/>] (en anglais seulement).

Tu peux aussi parler à tes parents, à un enseignant ou à un autre adulte de confiance.

Si, pour une raison ou une autre, tu ne peux parler à aucun adulte et la personne menace de te faire du mal physiquement ou elle te fait du chantage (elle menace de faire quelque chose, comme publier des photos embarrassantes si tu ne fais pas ce qu'elle te dit), tu peux t'adresser directement au service de police de ta localité.





## Revenir en arrière

---

Pour cette affectation, tu créeras une histoire qui montre comment il est possible de blesser quelqu'un sans le vouloir (ou de les blesser plus que vous ne le vouliez) lors de tes interactions en ligne. Réfléchis à tout ce dont nous avons discuté dans cette leçon sur la communication en ligne.

Ton histoire peut utiliser tout espace virtuel que tu connais (réseaux sociaux, jeux, vidéos, etc.). L'histoire doit montrer les deux points de vue : celui de la personne qui a été blessée et celui de la personne qui a blessé l'autre. Ensuite, tu « reviendras en arrière » et montreras comment la personne qui a blessé l'autre ou un témoin pourrait améliorer la situation.

Nous discuterons en classe sur quel média l'histoire devrait être produite et de quelle longueur elle devrait être. Indique ces éléments ici :



**Tâche d'évaluation : revenir en arrière**

	<b>Attentes en matière d'apprentissage</b>	<b>Réalisation</b>
<p><b>Utiliser</b></p> <p>Les compétences et les connaissances qui entrent dans la catégorie « utilisation » vont du savoir technique fondamental (utiliser des programmes informatiques comme des systèmes de traitement de texte, des navigateurs Web, des courriels, et d'autres outils de communication) aux capacités plus avancées pour accéder et utiliser les ressources du savoir, comme les moteurs de recherche et les bases données en ligne, et les technologies émergentes comme l'infonuagique.</p>	<p>Démontrer des stratégies pour la gestion d'une gamme d'émotions et de sentiments</p> <p>Démontrer une connaissance des stratégies appropriées pour partager et exprimer des sentiments et des émotions</p> <p>Démontrer une connaissance des avantages des communications en ligne et être en mesure de composer avec des comportements en ligne qui pourrait le rendre mal à l'aise</p> <p>Démontrer une compréhension de la différence entre être un spectateur passif et être un intervenant actif dans les situations de cyberintimidation</p>	<p>Insuffisante (R);</p> <p>Débutant (1);</p> <p>En développement (2);</p> <p>Compétent (3)</p> <p>Confiant (4)</p>
<p><b>Comprendre</b></p> <p>La notion de « comprendre » comprend reconnaître comment la technologie réseautée affecte notre comportement ainsi que nos perceptions, croyances et sentiments à propos du monde qui nous entoure.</p> <p>Comprendre nous prépare également pour une économie du savoir alors que nous développons des compétences en gestion de l'information pour trouver, évaluer et utiliser efficacement des renseignements pour communiquer,</p>	<p>Démontrer une compréhension voulant que de se présenter de différentes façons en ligne entraîne à la fois des avantages et des risques</p> <p>Faire une différence entre les taquineries sans malice et la cyberintimidation</p> <p>Démontrer une compréhension de la nature sociale des technologies et des médias numériques</p> <p>Comprendre le rôle des médias dans l'établissement des sentiments et des attitudes à l'égard de nous-mêmes et des relations avec les autres</p>	<p>Insuffisante (R);</p> <p>Débutant (1);</p> <p>En développement (2);</p> <p>Compétent (3)</p> <p>Confiant (4)</p>



	<b>Attentes en matière d'apprentissage</b>	<b>Réalisation</b>
<p><b>Créer</b></p> <p>Créer est la capacité de produire du contenu et de communiquer efficacement au moyen d'une variété d'outils médiatiques numériques. La création comprend être en mesure d'adopter ce que nous produisons pour différents contextes et publics, de créer et de communiquer au moyen de médias riches comme des images, des vidéos et du son, et de s'engager efficacement et de façon responsable à l'égard de contenu géré par l'utilisateur comme les blogues et les forums de discussion, les vidéos et le partage de photos, les jeux sociaux et d'autres formes de médias sociaux.</p> <p>La capacité de créer au moyen de médias numériques permet de s'assurer que les Canadiens sont des contributeurs actifs à la société numérique.</p>	<p>Déterminer un format approprié pour le but et le public visés pour un texte médiatique qu'ils prévoient créer et expliquer pourquoi il s'agit d'un choix approprié</p> <p>Recenser les conventions et les techniques appropriées à la forme choisie pour un texte médiatique qu'ils prévoient créer, et expliquer comment ils utiliseront les conventions et les techniques pour aider à communiquer leur message</p> <p>Produire une variété de textes médiatiques pour des buts et des publics précis au moyen de formes, de conventions et de techniques appropriées</p>	<p>Insuffisante (R);</p> <p>Débutant (1);</p> <p>En développement (2);</p> <p>Compétent (3)</p> <p>Confiant (4)</p>

